

Questions orales

[Traduction]

LE POUVOIR DE LA SOCIÉTÉ CANAGREX

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, nous avons déjà pu constater que le gouvernement se comporte comme un petit dictateur . . .

Des voix: Bravo!

M. Clark: . . . et que moins ses initiatives sont défendables, plus il met de temps à les défendre. Le gouvernement sait que le débat à l'étape du rapport a duré seulement 90 minutes. Il sait que ses députés ne se sont pas présentés pour le débat sur ce projet de loi la dernière fois qu'il a été présenté. Il sait que le ministre de l'Agriculture est venu furtivement nous annoncer par surprise la clôture sur Canagrex hier soir. L'attitude du leader parlementaire du gouvernement prouve qu'il fait fi de l'esprit de la réforme parlementaire que les députés de tous les partis ont approuvée en adoptant le premier rapport du comité du Règlement et de la procédure et nous ne l'oublierons pas.

Je voudrais que le député qui fait office de premier ministre suppléant pour le gouvernement me dise si le gouvernement croit que cette société de la Couronne doit avoir le pouvoir extraordinaire d'acheter et de vendre des denrées agricoles et pour quelles raisons, et qu'il précise pourquoi il refuse de permettre aux députés de débattre ce principe à la Chambre des communes du Canada?

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, je pense que le chef de l'opposition va être obligé d'admettre qu'il faut avoir l'esprit étroit pour conclure que le fait de limiter le débat à ce moment-ci constitue une entrave à l'esprit qui a animé la réforme parlementaire, bien au contraire. Il devrait savoir que la réforme parlementaire prévoit un calendrier parlementaire, donc des ajournements à date fixe, et qu'il va devenir de plus en plus impérieux pour les partis de se réunir de bonne foi et d'essayer de conclure des ententes quant à la durée de débats sur les projets de loi donnés, si on veut que la réforme puisse effectivement rapporter des fruits et paver la voie à une réforme permanente. Ce que nous faisons aujourd'hui n'a donc rien à voir avec l'esprit qui a animé la réforme parlementaire, au contraire, je pense que c'est le parti du député qui, par son attitude de refuser de conclure une entente raisonnable pour allouer une certaine période de temps afin de conclure le débat sur Canagrex, va à l'encontre de l'esprit de la réforme parlementaire. Le chef de l'opposition sait très bien que nous devons ajourner le 22 décembre. C'est la première fois dans l'histoire qu'on a appris trois semaines à l'avance qu'on ajournerait à une date précise pour le congé de Noël, et malgré sa connaissance le chef de l'opposition fait tout en son pouvoir pour mettre les bois dans les roues en vue d'empêcher le gouvernement de disposer de sa législation dans un délai raisonnable. Pour que le ministre de l'Agriculture soit forcé de donner un avis, comme il l'a fait hier soir, cela implique que le chef de l'opposition n'a pas eu l'esprit parlementaire requis pour conclure une entente sur un délai

raisonnable afin de conclure le débat sur le très important projet de loi que constitue Canagrex.

• (1420)

[Traduction]

LES OBSERVATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL CONCERNANT LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, le leader du gouvernement à la Chambre aura du mal à nous convaincre que c'est l'opposition qui, par son attitude, a empêché les députés ministériels de faire acte de présence à la Chambre des communes et de participer au débat sur Canagrex. Les ministériels préfèrent de beaucoup boycotter la Chambre et recourir ensuite à la clôture, et c'est ce qu'ils ont fait.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Je vois que le dictateur en chef est de retour.

Des voix: Bravo!

Des voix: Retirez vos paroles.

M. Clark: Je voudrais demander au premier ministre . . .

Mme le Président: A l'ordre.

M. Clark: Nos vis-à-vis voudraient peut-être imposer la clôture pour la période des questions également.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement compte écarter du revers de la main le rapport et les recommandations du vérificateur général concernant les abus des sociétés de la couronne en général, ou s'il compte le faire seulement et exclusivement dans le cas de Canagrex?

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, si je peux compléter la réponse à cette question du très honorable leader de l'opposition, je dirai qu'il a, à deux reprises, fait allusion au fait qu'à un certain moment les députés libéraux n'étaient pas en nombre suffisant en Chambre pour débattre le projet de loi Canagrex. Cela me rappelle très bien qu'à deux reprises nous avons tenté d'appeler ce projet de loi pour débat, et qu'à deux reprises le parti du chef de l'opposition a utilisé des tactiques enfantines pour empêcher que le débat ait lieu, et effectivement la circonstance à laquelle il se réfère, alors qu'un bon nombre de députés libéraux étaient présents mais pas en nombre suffisant pour constituer le quorum; il y avait plus de 20 députés progressistes conservateurs cachés derrière les rideaux comme des enfants d'école pour empêcher le Parlement de fonctionner. Alors, madame le Président, si on parle d'esprit parlementaire on ne parle pas d'esprit infantile. Je suggère donc au chef de l'opposition de consulter le véritable avocat qui est assis à sa gauche, lui, lui dira qu'il m'a incité dans les circonstances à limiter le débat, parce qu'il n'y avait pas possibilité d'entente pour un délai fixe afin de conclure le débat sur Canagrex.